

Le 20 juillet 2018

Chantiers transverses RH

Mobilité : point d'étape

Alors que les deux premiers chantiers transverses (Instances de dialogue social et contractualisation), sont déjà bouclés à vitesse grand V avec une séance multilatérale finale le 18 juillet, le secrétaire d'Etat a déjà largement entamé la "concertation" sur les deux derniers : Rémunérations au mérite et Mobilité qui se poursuivront en septembre. Pour chaque chantier, le cycle de concertation se résume à une séance d'ouverture présidée par le secrétaire d'Etat, et trois groupes de travail, point barre.

Concernant le chantier RH Mobilité, Le secrétaire d'Etat a annoncé la couleur : il s'agit « d'accompagner les transformations publiques, collectivement et individuellement, et de réfléchir aux reclassements ». On ne saurait être plus clair, même si le ministre s'en défend : on est dans le cadre d'une GRH mobilité forcée d'accompagnement d'Action Publique 2022. C'est bien pour cela qu'il faut aller très vite.

Pour Solidaires, la mobilité ne peut s'entendre que dans le cadre d'une mobilité choisie qui s'intègre naturellement dans le cadre d'une fonction publique de carrière, qui permet à tout(e) agent(e) recruté(e) par concours d'occuper tous les emplois de son grade, permettant ainsi également l'adaptabilité de la fonction publique aux évolutions. Les agents et agentes publics sont demandeurs de parcours professionnels diversifiés choisis, qui leur permettent d'évoluer professionnellement, aussi bien au sein d'une administration que par l'organisation de passerelles d'une administration à l'autre, d'un versant à l'autre.

La question de la mobilité des agents publics est évidemment indissociable de la question des emplois, de la formation et des règles de gestion.

- Avec au moins 120 000 suppressions d'emplois prévues sur le quinquennat, la mobilité choisie, les mutations vont être particulièrement mises à mal. Il est indispensable aujourd'hui que l'on pense avenir des services publics, sans le préalable du prisme budgétaire et sans dogmatisme. Il y a des missions nouvelles et des besoins nouveaux dans les territoires urbains que ruraux. C'est donc d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois dont la fonction publique a besoin.

- Pour Solidaires, la formation professionnelle, initiale et permanente est également essentielle à l'évolution des agents publics. Une formation socle initiale approfondie est essentielle pour garantir les évolutions futures, assortie d'une formation permanente tout au long de la carrière. Cette formation permanente ne doit pas se réduire à l'accompagnement des réformes comme c'est trop souvent le cas actuellement et doit s'ouvrir à l'épanouissement personnel des agents. Mais le gouvernement réduit la formation à l'accompagnement des restructurations induites par CAP 2022 en la centrant sur le compte personnel de formation. Le CPF, qui a remplacé le DIF (dispositifs issus du privé), n'a apporté aucun droit à formation nouveau malgré les proclamations gouvernementales, et a notamment servi - comme le DIF- de réceptacle à la formation d'adaptation au poste et à la préparation aux concours. De plus, il présente un défaut majeur : il peut être mobilisé par les employeurs publics hors temps de travail, ce qui pénalise les salariés, et plus particulièrement les femmes, qui se voient ainsi contraintes d'opérer un arbitrage entre vie personnelle et formation professionnelle ! L'inégalité F/H dans l'évolution professionnelle se trouve ainsi aggravée. Solidaires demande l'abandon du CPF et le retour de la formation permanente au sein des plans de formation, sur le temps de travail.

- **S'agissant des règles de gestion, Solidaires revendique le renforcement des instances, notamment des CAP**, afin d'éviter l'arbitraire dans la gestion des agents, et demande que des garanties leur soient apportées par l'application de règles objectives et transparentes.

A cet égard, face aux restructurations générées par la réforme territoriale, les agents territoriaux se sont trouvés largement démunis en l'absence de telles garanties.

Enfin, concernant la rémunération, pour Solidaires, aucun agent ne doit se trouver perdant face à la mobilité, et des garanties pérennes doivent être apportées aux agents en ce domaine.

Le secrétaire d'Etat veut aussi lever « les freins à la mobilité », à l'ordre du jour du GT Mobilité de septembre. Seront abordées les questions des allers/retours public-privé et des « plans de départ volontaires ».

Solidaires a émis les plus grandes réserves sur ces sujets.